



**Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

FERMETURE DES ÉCOLES ET COLLÈGES : DES CERTITUDES...ET DES POINTS À PRÉCISER RAPIDEMENT !

Les écoles seront donc fermées pour 3 semaines et les collèges pour 4 semaines à partir de demain soir.

Au-delà de cette prise de décision du gouvernement, indispensable mais bien trop tardive selon nous, compte tenu de l'accélération de la dégradation de la situation sanitaire depuis plusieurs semaines et de la mise en danger des agent.es de la Fonction Publique et des usager.es, beaucoup d'interrogations subsistent pour les collègues.

Nous ne polémiquerons pas ici sur le **double discours de la Ville déniait à ces agent.es l'exercice du droit de retrait** (il n'y a pas de danger grave et imminent...la preuve les écoles sont ouvertes ! Si si c'était bien l'argumentaire utilisé) alors « qu'en même temps » **la Maire de Paris** expliquait sur les ondes : « la situation est très grave » et **demandait la fermeture des écoles** ! No comment !

Sur la période à venir, essayons d'y voir plus clair et précisons notre positionnement syndical.

Quel public accueilli pendant cette période ?

Comme pour le 1^{er} confinement, la Ville s'oriente **pour toute cette période** de 3 semaines (écoles) ou 4 semaines (collège) vers **un accueil très limité d'un public prioritaire** ciblé d'enfants-adolescents de personnels prioritaires soignants-pompiers-policiers...

Il n'y aura donc **pas d'accueil classique en centre de loisirs** pendant la période de « vacances scolaires » dont les dates ont par ailleurs changé. Les familles ayant préinscrits leur(s) enfant(s) seront alertées par la Ville de l'impossibilité de les accueillir durant toute la période.

Quels agent.es mobilisé.es et quel périmètre ?

Là aussi, idem, ce seront bien les **collègues volontaires** qui viendront travailler et ce quel que soit leur statut, **titulaires-contractuel.les-vacataires**.

Sur le périmètre, selon les premiers retours CASPE et collèges, on s'oriente vers une soixantaine d'écoles et une dizaine de collèges ouverts.

En ce qui concerne les agent.es mobilisé.es, nous demandons à la DASCO une attention particulière quant au nombre d'agent.es présent.es par structure, personnels d'animation-ASEM-ATE...

Il faut en effet **un encadrement suffisant pour accueillir les enfants et assurer le nettoyage dans les meilleures conditions possibles, en évitant les excès** que nous avons pu constater l'an passé (plus de 200 collègues pour 600 jeunes accueillis en début de confinement par exemple).

ASA, congés, prime de mobilisation, vacataires ?

Sur ces questions RH, nous attendons des confirmations rapides.

Sur les ASA (Autorisation Spéciale d'Absence), c'est assez clair. Les postes en écoles et collèges n'étant pas télétravaillables, **l'ensemble des agent.es titulaires et contractuel.les, AAP, AAAS, ASEM, ATE, ATEE, PVP seront placé.es en ASA.** Après, celles et ceux qui le souhaitent pourront se porter volontaires pour assurer ponctuellement l'accueil réservé au public prioritaire.

Tous les collègues d'autres services de la DASCO dont le poste n'est pas télétravaillable et ayant des enfants de moins de 16 ans devront également être placés en ASA en raison de la fermeture des crèches, écoles, collèges et lycées.

Pour rappel, l'ASA implique le maintien intégral de la rémunération (traitement budgétaire, NBI, primes, etc...).

Pour les autres sujets, notre syndicat revendique :

- **La possibilité d'annuler les congés posés et de bénéficier d'une ASA** pour les collègues titulaires et contractuel.les qui le souhaitent, comme cela avait été le cas lors du 1^{er} confinement,
- **L'attribution de la prime de mobilisation quotidienne de 35 euros** aux collègues volontaires quel que soit leur statut, comme lors du 1^{er} confinement,
- **Le maintien de la rémunération des collègues vacataires sur postes fixes pour les vacances périscolaires ou extrascolaires programmées,**
- **Le maintien de la rémunération des vacances extrascolaires pour les collègues travaillant habituellement lors de ces périodes de petites vacances** même si les plannings n'avaient pas encore été validés à ce jour (personnels d'animation et gardien.nes).

Un Comité de suivi CHSCT DASCO se tiendra demain et un Comité Technique Central aura lieu à 14h. Ces réunions devraient permettre de préciser ces différents points.

Nous demandons à la DASCO de diffuser une information aux personnels d'ici demain soir.

Prenez soin de vous et des autres. Courage à toutes et tous.

Paris, le 1 avril 2021

Et n'oubliez pas :
Mardi 13 avril jour du Conseil de Paris,
Tous-tes en manifestation jusqu'à l'Hôtel de Ville
Horaire et point de RDV à suivre
« PAS UNE MINUTE DE PLUS/ DEPRECARISATION »

Portable SUPAP-FSU DASCO : 06 46 36 93 97

Mail SUPAP-FSU DASCO : supapfsudasco@gmail.com

Blog internet du syndicat : <http://www.supap-fsu.org>